

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Jacques CAILLOT, Adrien LETELLIER, Philippe POULLARD, Pascal DEBROIZE, Ronan ENGUEHARD, Christelle LETELLIER, Evelyne ROHEE, Didier BOUILLET, Christiane POURADIER, Séverine JORET, Véronique GIESNER, Nathalie JEANNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Jacques CAILLOT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2025. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé. Monsieur le Maire précise qu'il rajoute 2 points à l'ordre du jour.

LOYER MAM : Révision loyer avec charges incluses

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que Mme Malbron de la MAM est venue expliquer que leur contrat électricité devenait de plus en plus cher car leur association est reconnue comme entreprise privée et non association. De ce fait, elle demande que leur loyer soit révisé avec charges comprises (électricité) à partir de septembre 2025.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal laisse à la commission du CCAS de les rencontrer afin d'en parler.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : Convention de continuité

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que la convention entre La Poste et la commune arrive à échéance à partir de janvier 2026. La Poste demande au Conseil Municipal son avis sur le renouvellement de la convention pour une année de 10 ans supplémentaire.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à la signature de la convention.

CONSEIL DÉPARTEMENTALE : Fonds de solidarité

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par le Département au sujet du Fonds de Solidarité pour le Logement. Après lecture, le Maire propose au Conseil Municipal une subvention de 0.17€/hab soit un montant de 142.80€.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le Maire au versement de la subvention.

AMÉNAGEMENT DU BOURG : Demande de subvention

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite à l'aménagement du bourg il est nécessaire de faire une modification de demande de subvention pour APCR+ soit une demande sur 3ans au lieu de 2ans.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise la modification de la demande de l'APCR+.

SCHÉMA INCENDIE : Convention communes partenaires Louise PICOT

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'une convention doit être faite entre les communes partenaires pour le schéma incendie proposé par Mme Picot Louise qui pour rappel intervient dans les communes de : Pont-Bellanger, Le Mesnil-Robert, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Beaumesnil et Campagnolles.

La convention fait part du remboursement des communes partenaires dans la participation financière de la stagiaire et une éventuelle participation pour les frais de déplacement et/ou matériel qui sera au choix de chaque commune.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise la signature de la convention.

TARIFICATION SALLE

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il souhaite réévaluer le prix de la salle « André Alexis » en incluant le lave-vaisselle dans le coût de la location de la grande et petite salle.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte la proposition et demande à Mr Poullard de réunir sa commission afin de valider les nouveaux tarifs à la prochaine réunion de conseil.

SALLE « André Alexis » : Achat d'une auto-laveuse

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que les agents techniques de la salle polyvalente ont testé des autolaveuses afin de faciliter l'entretien de celle-ci. Après l'essai de plusieurs machines, une machine a été demandée par les agents. Des demandes de devis ont été faites.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal choisit le devis de la société Halvea pour un montant de 3798€ TTC.

Questions diverses

CENTRE DE SECOURS : Réaménagement des locaux

Denis JOUAULT informe qu'il a reçu Mr Malbron, chef de centre de Landelles et Coupigny, au sujet du réaménagement des locaux du centre de secours. Des demandes de devis ont été faites aux artisans locaux afin de savoir le reste à charge pour la commune.

Pour le moment, les devis sont en cours et seront communiqués à la mairie qui fera un point avec le SDIS et le chef de centre.

Denis JOUAULT rappelle au conseil la date du 25 juin pour la visite du Sénat.

Denis JOUAULT informe qu'il a demandé le changement des barillets des vestiaires et des sanitaires du terrain de foot par un pass général afin de faciliter l'accès aux associations mais également la sécurité des lieux car beaucoup de personnes possèdent les clés actuelles de ce lieu et il devient compliqué aux agents communaux de faire l'entretien de celui-ci quand il constate des dégradations et que personne ne soit responsable. Pour les associations qui souhaiteront utiliser les locaux, ils devront en faire la demande à la mairie et un pass leur sera donné pour les jours d'occupations.

Séance levée à 22h30

Le secrétaire de séance,
Jacques CAILLOT



Le Maire,
Denis JOUAULT

